

Budgets participatifs

PÉRIODE DE VOTE DU 10 JUIN AU 10 SEPTEMBRE

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 10 juin 2024 – Les Maskoutaines et les Maskoutains sont invités à s'exprimer et à choisir leur projet préféré dans le cadre de la période de vote des deux volets du budget participatif qui se tiendra du 10 juin au 10 septembre.

Rappelons que cette année, la Ville souhaite développer deux projets compatibles avec les grandes orientations et les objectifs de son [Plan de développement durable](#) ainsi que de son [Plan d'action visant à identifier et à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées](#) grâce à un budget de 75 000 \$.



Accessibilité

L'ensemble de la population maskoutaine est invité à choisir son projet préféré du volet accessibilité.

Amélioration de l'accessibilité au Carrefour des groupes populaires

L'idée est d'installer des tapis chauffants sur les escaliers et la rampe d'accès situés à l'extérieur et d'ajouter une main courante centrale à l'entrée principale du bâtiment abritant le Carrefour des groupes populaires situé au 1195, rue Saint-Antoine.

Panneaux de sensibilisation et d'aide à la communication dans des lieux publics

Le projet consiste à installer des panneaux de communication non verbale favorisant la communication avec les personnes ayant des limitations.

Développement durable

Le vote est ouvert aux personnes âgées de 13 ans à 31 ans qui demeurent à Saint-Hyacinthe.

Végétalisation rustique naturelle

L'objectif est de transformer des espaces verts de la Ville en champs fleuris afin d'y augmenter la biodiversité.

Structure d'apprentissage extérieure

Le projet est d'installer à l'extérieur, dans un espace public ombragé, un tableau blanc, des bancs et des pupitres afin d'y aménager un endroit d'apprentissage qui pourrait aussi servir de mini place de spectacle ou de rassemblement.

Aménagement d'une aire de repos dans un parc

Il s'agit d'aménager une aire de repos composée de bancs et d'une toilette sèche dans un parc de la Ville.



Les projets gagnants seront réalisés sur le territoire de Saint-Hyacinthe en 2025.

Pour plus d'information et pour passer au vote, rendez-vous sur [la plateforme de vote](#) du budget participatif. Les finalistes présenteront également leur projet dans une vidéo publiée sur [la page Facebook de la Ville](#).

À propos du budget participatif

Le budget participatif est un processus démocratique par lequel la population décide de la façon de dépenser une part d'un budget public. Le projet gagnant de la première édition, *Sauvons les martinets ramoneurs*, est installé à la terrasse Louis-Côté. Les projets vainqueurs issus de la deuxième édition, *Un filtreur à déchets pour la rivière Yamaska* et *Les portes de l'inclusion* sont en cours de réalisation.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300